

COMMENT TRAVAILLER EFFICACEMENT EN CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC LA PERMANENCE?

Sommaire

Cette formation est un outil intéressant pour tous les membres des conseils d'administration, les gestionnaires et les membres du personnel de chaque organisation, leur permettant de mieux saisir les fonctions et les rôles impartis à un conseil d'administration. Vous apprendrez à distinguer les responsabilités du membre du conseil d'administration par rapport à celles de l'équipe de gestion.

Objectifs

1. Vous comprendrez votre rôle par rapport aux membres de votre organisme.
2. Vous distinguerez la notion de « solidarité décisionnelle » et le « court-circuit » (intervenir dans le champ de responsabilité de l'équipe de gestion).
3. Vous posséderez de l'information qui vous aidera dans la prise de décision.
4. Vous connaîtrez les qualités souhaitées pour bien vivre votre rôle et vos sources de motivation.

Contenu

- a. Les tâches et responsabilités d'un conseil d'administration
- b. Comparaison entre les rôles d'un conseil d'administration et ceux confiés à la permanence d'un établissement
- c. Le pouvoir du conseil d'administration hors réunion
- d. La solidarité décisionnelle, le court-circuit
- e. La délégation des responsabilités à la permanence
- f. Les porte-parole
- g. Les comités
- h. La réunion du conseil d'administration
- i. Les qualités à développer pour un membre d'un conseil d'administration

Durée

2 journées (12 heures)

MITRA SERVICES AUX ENTREPRISES

54, rue Gagnon, Victoriaville (Québec) G6P 6G2, tél. : 819 357-2100, téléc. : 819 357-2731
574, rue le Royer, Saint-Lambert (Québec) J4R 1M6, tél. : 450 671-2100 téléc. : 450 671-5501
Courriel : info@mitraservices.com Site Web : www.mitraservices.com